

PROCÉDURE DE DEMANDE DE MISE EN SERVICE

La demande de mise en service doit être effectuée par l'installateur. Une fois l'installation achevée (raccordements aérauliques, hydrauliques et électriques effectués), l'installateur doit contacter Aldes pour le déclenchement de la Mise En Service (MES) à l'aide du document de demande de mise en service. Merci de respecter obligatoirement cette procédure.

#HealthyLiving

DÉROULEMENT DE LA DEMANDE (À RÉALISER PAR L'INSTALLATEUR)

- Envoyer les documents suivants par e-mail à warranty.be@aldes.com
 1. Le document de demande de mise en service Aldes complété
 2. Le calcul de débit de l'installation, fourni par le responsable PEB
 3. Le plan de l'installation
 4. La copie de la facture de livraison de l'appareil
- À la réception de votre demande, Aldes mandatera une Société Technique Agréée (STA) pour la réalisation de cette MES. Cette société contactera le propriétaire pour convenir d'une date d'intervention et vous en tiendra informé.
- À l'issue de l'intervention, un document complet sera retourné à Aldes par la STA qui vous en fournira une copie. Aldes enregistrera cette MES dans le cadre du suivi de l'extension de la garantie.

CONDITIONS DE RÉALISATION

La mise en service ne pourra s'effectuer qu'aux conditions suivantes :

- L'installation est destinée à un usage prévu par ALDES.
- L'installation est achevée et prête à fonctionner.
- L'accès aux appareils s'effectue en toute sécurité.

La demande de MES doit nous arriver au maximum 6 mois après la livraison de l'appareil par le fournisseur (date de facture faisant foi).

Si la STA ne peut pas effectuer la mise en service car l'installation n'est pas conforme,

1. le demandeur doit mettre son installation en conformité selon les remarques de la STA.
2. le demandeur doit contacter Aldes pour planifier à nouveau la visite de la STA pour la MES.

Une fois la MES effectuée et validée, une facture sera envoyée au demandeur. Elle comprendra le montant de la MES (315 € HTVA) ainsi que les frais de déplacements et de main d'œuvre liés au premier passage de la STA.

**L'INSTALLATEUR RESTE SEUL RESPONSABLE DE L'INSTALLATION RÉALISÉE.
AUCUNE MODIFICATION ET INTERVENTION SUR L'INSTALLATION
NE PEUT ÊTRE RÉALISÉE PAR LA STA LORS DE LA MISE EN SERVICE.**

COORDONNÉES DE CONTACT

ALDES Benelux | 60 Rue Jean Verkruyts | 4681 Hermalle-sous-Argenteau | Tél. : +32 4 374 98 20
E-mail : warranty.be@aldes.com | www.aldesbenelux.com



DOCUMENT DE DEMANDE DE MISE EN SERVICE**NOM DU PROJET :**

N° de facture :

Date de facture :

INSTALLATEUR :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

E-mail :

N° de TVA :

CLIENT FINAL (PROPRIÉTAIRE) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel 1 :

Tel 2 :

E-mail :

DISTRIBUTEUR (SI D'APPLICATION)

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

CONFIGURATION DE L'INSTALLATION**Construction :** Neuve Rénovation**Habitat :** Collectif Individuel

Type d'installation :

<input type="checkbox"/> InspirAIR Side 150 Classic et ModBus	<input type="checkbox"/> InspirAIR Side 150 Premium	<input type="checkbox"/> InspirAIR Side 240 Classic et ModBus
<input type="checkbox"/> InspirAIR Side 240 Premium	<input type="checkbox"/> InspirAIR Side 370 Classic et ModBus	<input type="checkbox"/> InspirAIR Side 370 Premium
<input type="checkbox"/> InspirAIR Top 300 Premium	<input type="checkbox"/> InspirAIR Top 300 ERV	<input type="checkbox"/> InspirAIR Top 450 Classic
<input type="checkbox"/> InspirAIR Top 450 ERV	<input type="checkbox"/> DFE 450 compact micro-watt	<input type="checkbox"/> DFE 450 micro-watt
<input type="checkbox"/> DFE 600 compact micro-watt	<input type="checkbox"/> DFE 600 micro-watt	<input type="checkbox"/> DFE 800 micro-watt
		<input type="checkbox"/> InspirAIR Top 300 Classic
		<input type="checkbox"/> InspirAIR Top 450 Premium
		<input type="checkbox"/> DFE Top 450 micro-watt
		<input type="checkbox"/> Autre produit résidentiel (>800m³/h)

MISE EN ŒUVRE IMPÉRATIVE PAR L'INSTALLATEUR AVANT TOUTE DEMANDE**Partie aéraulique** Oui Non

- Réseaux raccordés et étanches
- Gains adaptées, pertes de charge limitées

Partie électrique Oui Non

- Protections électriques adaptées de l'installation
- Raccordement au réseau électrique définitif (pas de raccordement chantier ou groupe électrogène)
- Raccordement électrique de tous les composants nécessaires

Partie hydraulique Oui Non

- Raccordements des condensats avec siphon

L'INSTALLATEUR RESTE SEUL RESPONSABLE DE L'INSTALLATION RÉALISÉE.
AUCUNE MODIFICATION ET INTERVENTION SUR L'INSTALLATION NE PEUT
ÊTRE RÉALISÉE PAR LA STA LORS DE LA MISE EN SERVICE.

aldesbenelux.com**SIGNATURE, DATE ET CACHET DE L'INSTALLATEUR**

Rapport de Mise en service -
Habitat individuel

pg 1/2

Données client			
Nom - Prénom		Tél	
Rue		N°	
Code Postal		Ville	
E-mail			
Données STA			
Nom		Tél	
Rue		N°	
Code Postal		Ville	
E-mail			

Description de l'installation

Type d'appareil	N° de serie
-----------------	-------------

N°	Éléments	Résultat	
1	Groupe double flux installé en volume protégé	oui	non
2	Désolidarisation du gainage par manchette souple	oui	non
3	Isolation des gaines d'arrivée et de rejet d'air	oui	non
4	Silencieux sur gainage	oui	non
5	Silent bloc	oui	non
6	Protection électrique au départ du tableau	oui	non
	Circuit indépendant	oui	non
	Si non, quels sont les autres appareils sur le circuit		
	Valeur de protection		Amp
8	Siphon présent avec garde d'eau de 5 cm minimum ou sans garde d'eau (membrane)	oui	non
9	Décharge hors gel	oui	non
10	Filtres neufs sur le groupe double flux	oui	non
11	Raccordement des bouches par flexible acoustique	oui	non
12	Ouverture de transfert présent (ex : détalonnage porte)	oui	non
13	Télécommande déportée	oui	non
14	Le client a reçu le manuel d'utilisation	oui	non
15	Le client a reçu les filtres de réserve	oui	non
16	Photos du local technique (3)	oui	non
17	Moustiquaire dans la grille extérieure	oui	non
18	Perte de charge pulsion à 100m ³ /h		Pa
19	Perte de charge extraction à 100m ³ /h		Pa
20	Remarque :		

